

LES ATELIERS DE LA CITADELLE



La Mission Lille Eurométropole Défense Sécurité (MLEDS) a organisé, en partenariat avec l'Institut Jacques Delors, le 25 octobre 2018, à Lille, la 8^e édition des Ateliers de la Citadelle, conférence française annuelle consacrée à l'Europe de la défense. Intitulé « la défense européenne dans un monde de brutes », ce colloque était animé par Nicole Gnesotto, professeure de la Chaire Europe au CNAM et vice-présidente de l'Institut Jacques Delors. Il a réuni des acteurs de haut niveau dans ce domaine ainsi que de nombreux militaires et étudiants, répondant ainsi au triptyque Europe-citoyen-défense sous lequel se tiennent ces Ateliers.

1. Synthèse du colloque

1.1 Introduction

■ **ENRICO LETTA**, ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL ITALIEN, PRÉSIDENT DE L'INSTITUT JACQUES DELORS, DOYEN DE LA PARIS SCHOOL OF INTERNATIONAL AFFAIRS (SCIENCES PO)

Pour l'auteur principal de *Faire l'Europe dans un monde de brutes* (Fayard, 2017), que paraphrasait le titre du présent colloque, la sécurité est devenue plus que jamais une priorité pour les citoyens européens. La question sécuritaire touche le domaine de la défense mais aussi la vie quotidienne des citoyens, notamment devant le risque terroriste et la crise migratoire. Les enjeux sécuritaires devraient

jouer un rôle majeur dans la campagne des prochaines élections européennes.

Le monde est en train de se construire sur de nouveaux axes. Qui pouvait prévoir que Trump allait être élu ? Qui pouvait prévoir la situation politique en France, en Italie ou au Brésil ? Le monde qui se construit a besoin que l'Europe se définisse un nouveau rôle : sur les questions sécuritaires et de défense, si l'Alliance transatlantique va rester un pilier essentiel de la politique européenne de défense, la reconfiguration des relations internationales (avec une confrontation croissante entre les États-Unis et la Chine) oblige l'Union européenne à prendre ses responsabilités.

L'évolution des menaces appelle des investissements importants, novateurs et partagés au niveau européen. Il ne s'agit plus seulement de mettre en place des dispositifs de coordination ou d'espérer des initiatives volontaires de coopération entre États, mais d'établir les conditions nécessaires pour une politique d'innovation ambitieuse, incluant l'adoption d'un cadre juridique permettant de répondre aux nouveaux enjeux sécuritaires (montée de l'intelligence artificielle, questions éthiques, etc.). Le prochain cadre budgétaire européen devra inclure ces priorités : pousser pour l'innovation en matière de sécurité et de défense.

Cela requiert de faire comprendre aux opinions publiques les bénéfices d'une Europe

de la défense, non pas comprise comme une étape logique de nos alliances mais comme un outil de solidarité et d'unité entre les États membres de l'UE. Il ne faut pas répéter l'erreur d'août 1954 (rejet français de la CED) et considérer l'Europe de la défense comme une menace sur les intérêts stratégiques de nos États mais comme une manière, au contraire, de les compléter, de les supporter.

1.2 Grand témoin

■ **LOUIS GAUTIER**, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE (2014-2018), CONSEILLER-MAÎTRE À LA COUR DES COMPTES, DIRECTEUR DE LA CHAIRE GRANDS ENJEUX STRATÉGIQUES CONTEMPORAINS À L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

Chargé par le président Emmanuel Macron d'un rapport en voie de finalisation sur l'Europe de la défense, Louis Gautier considère que l'Europe se rend compte aujourd'hui que la guerre est à sa porte, que ses frontières, instables et sa démocratie, fragile, autant de sujets d'inquiétude majeurs. Les Européens n'ont pas cru que ces grandes tendances qui transformaient le monde allaient directement les concerner. Les questions de sécurité et de défense sont de grandes questions européennes mais refoulées.

Y répondre se heurte aux questions de souveraineté. La méthode fonctionnaliste, qui a longtemps prévalu dans la construction européenne et qui repose sur la création d'outils pour entraîner l'intégration, trouve ici sa limite. En matière de défense, un accompagnement politique est nécessaire et pas seulement technique. D'autant plus qu'il convient aujourd'hui de s'interroger sur les intentions de nos alliés. Dans la seconde moitié du XX^e siècle « qui tenait l'Europe tenait le monde », faisant de l'Europe un otage stratégique important. Dans la nouvelle guerre froide actuelle, l'Europe joue à nouveau ce rôle d'otage.

Face à cette reconfiguration, l'Europe doit donc se poser la question de sa consistance politique. C'est la question de fond, préalable à celles contemporaines de sécurité (entrisme chinois, crise migratoire en Méditerranée, etc.). L'Union européenne se doit de questionner son rôle : comment faire face à un monde

qui est une dystopie du point de vue du projet européen, lequel espère que les frontières soient abolies, à réduire les nationalismes et leurs tendances belliqueuses et à promouvoir un monde de paix, par sa prospérité et sa stabilité. C'est cette prise de conscience dans laquelle nous sommes.

Les ambitions en matière de défense sont déjà présentes dans les traités européens. Il y a peu besoin de changements dans ces textes. Mais ce ne sont, pour le moment, que des mots, qui manquent de réalisations concrètes. Nous avons créé une agence européenne de défense. Mais rien n'est venu derrière pour concrétiser ces premières initiatives. Derrière la lucidité, il a manqué surtout de la volonté.

Mais il y a aujourd'hui un fait nouveau : la mobilisation de moyens européens pour financer les équipements et de l'innovation. Il existe un effort financier européen conséquent, avec près de 500 millions d'euros dédiés à la recherche. À cela s'ajoute les 6 milliards dédiés à la mobilité militaire, les investissements réalisés dans le domaine spatial, les nouveaux programmes lancés dans le cyber, etc. et puis finalement, ce Fonds européen de défense, qui apportera près de 13 milliards d'euros pour financer les équipements militaires.

Ces moyens nouveaux exigent de réaliser un travail de clarification : de quoi sommes-nous menacés ? Il est par exemple peu probable que l'Europe subisse une intervention militaire russe. Il s'agit plutôt d'intrusion – cyber, spatiale, marine. Les nouvelles menaces proviennent des cyberattaques, du terrorisme, des crises, en Méditerranée, dans les Balkans et dans des zones, dans lesquelles l'assurance américaine n'est pas automatique, en Afrique notamment. Alors que l'aide américaine n'est pas garantie, les Européens sont-ils en capacité de faire face à ce type de crises ?

Cela soulève la question du rôle de l'Otan, question qui ne doit pas se borner à sa dimension institutionnelle. S'il y a un risque sur la frontière Est, impliquant l'engagement de moyens militaires, ce sera évidemment l'Alliance qui interviendra. Mais pour toutes les nouvelles menaces évoquées ci-dessus,

qui remettent en cause la stabilité de nos sociétés et de nos démocraties, l'Europe doit être au rendez-vous de ces défis de sécurité, qui doivent, dans certains cas, mobiliser des moyens militaires. Il faut donc envisager que l'Europe soit capable de déployer et de conduire des opérations militaires ou civilo-militaires.

La clarification doit être aussi franco-française : dans quel cadre voulons-nous opérer ? National, européen, Otan ? C'est une question importante car le fait de pouvoir agir dans différents cadres, en usant divers moyens, nous laisse une plus grande liberté d'appréciation dans la conduite de notre politique de défense et de sécurité. Décider d'agir uniquement avec les partenaires européens signifierait moins de marge de manœuvre.

Cette clarification porte aussi sur la définition de notre politique européenne française en matière de défense, qui ne soit pas en décalage avec son cadre européen. Si l'Europe de la défense recoupe les lignes définies par les différents traités européens (Maastricht, Lisbonne), les perspectives de notre coopération européenne en matière de défense et de sécurité doivent s'inscrire dans ce cadre.

Le travail de clarification française doit également permettre de définir nos lignes rouges. La France a un statut nucléaire, occupe un siège permanent au Conseil de Sécurité et a des intérêts de souveraineté qu'il convient d'explicitier. La mise en commun d'infrastructures et de capacités de défense et de sécurité implique des logiques industrielles, qui pourraient être sensibles quant à la préservation de certaines prérogatives et moyens.

Enfin, il y a une clarification essentielle vis-à-vis des partenaires européens. Elle est d'abord politique : on ne fait pas une défense commune si nous n'avons pas un destin commun, qui nécessite des valeurs communes (défense des droits de l'Homme, défense des libertés, défense de la liberté de la presse, etc.). La deuxième question est militaire : si on va vers plus d'interdépendance, sommes-nous d'accord pour dire qu'on se dirige vers plus d'indépendance européenne sur ses capacités militaires et sur les moyens à em-

ployer pour les développer ? Sommes-nous d'accord pour enclencher une reconquête du marché domestique de la défense et de la sécurité ? Actuellement, le premier marché de l'exportation américaine dans ce domaine, c'est l'Europe. Le marché européen de l'armement est aujourd'hui fragmenté et dominé par l'industrie américaine. La troisième interrogation est technologique. La mise en commun des ressources industrielles européennes signifie aussi un financement du développement des capacités industrielles par tous. Enfin, la quatrième et dernière problématique est celle de la convergence institutionnelle : jusqu'à maintenant, l'Europe de la défense s'est développée dans le cadre d'accords intergouvernementaux. Or, toute la dynamique aujourd'hui se fait au travers du pilier communautaire, via le levier budgétaire notamment (de combien sera doté le Fond européen de Défense ?).

Il y a donc la nécessité d'avoir un calendrier, une méthode, d'établir une définition et de faire des choix, en répondant à des questions fondamentales : comment souhaitons-nous développer l'autonomie stratégique ? Cette question peut être abordée par ses dimensions industrielle, financière et opérationnelle. Comment développer les moyens d'anticipation ? Ceci exige des Européens d'investir davantage les phases amonts aux conflits et de s'entendre sur nos visions stratégiques, les évaluations de situation et les moyens pour faire cette évaluation, notamment au niveau spatial. Tout ceci suppose finalement de développer une culture stratégique commune, indispensable pour donner une plus grande cohérence à l'Europe de la défense.

1.3 Table ronde 1 : Spirale de la guerre froide ou crise atlantique ?

De la guerre et de la démocratie

■ NICOLAS BAVEREZ, ESSAYISTE ET ÉCONOMISTE

À l'instar d'Athènes qui fut minée par l'entremise de démagogues et par la guerre contre Sparte, la démocratie a toujours été confrontée à des menaces intérieures et extérieures. La démocratie moderne est d'ailleurs née de trois événements violents, avec

les révolutions anglaise, américaine et française au XVIII^e siècle, puis de l'affrontement entre les nationalismes et les Empires au XIX^e siècle, enfin de celui contre les totalitarismes au XX^e siècle. Aujourd'hui, elle opère alors que nous arrivons au bout de plusieurs cycles historiques : la fin de la domination de l'Occident sur la conduite de l'histoire du monde, la fin du leadership américain (1917-2016), la fin de l'ordre mondial de 1945 et la fin de la mondialisation libérale qui a commencé en 1979 et s'est terminée en 2008. Ces fins de cycle s'opèrent dans un climat de violence, extrême et visible, entraînant des risques sécuritaires importants. Or la première condition de la liberté, c'est la sécurité.

Les démocraties peuvent mourir de défaite militaire mais le cas le plus fréquent est qu'elles s'effondrent de l'intérieur (avec des coups d'État militaires, la prise de pouvoir par des démagogues élus – Hitler, Mussolini,... ou via des crises internes : Brexit, Trump). Cet effondrement touche aujourd'hui l'ensemble du monde démocratique, à travers trois types de mouvements : extrême-droite, extrême-gauche et mouvements sécessionnistes. L'Italie réunit actuellement les trois tendances au sein d'un même gouvernement.

Parmi les raisons de cette dérive, on peut mentionner la stagnation des revenus économiques, couplée avec l'atomisation de la classe moyenne. Mais il faut insister sur les causes politiques et stratégiques : il y a un problème démographique, un problème d'identité et de valeurs, le basculement du capitalisme vers l'Asie et la transition chaotique du leadership des États-Unis vers la Chine. Cela crée un contexte anxigène propice à la déstabilisation des démocraties. Cette misère économique et politique offre un terreau fertile pour la montée des crises politiques et la remise en cause de la démocratie, comme le fit la misère ouvrière et industrielle au XIX^e siècle, la misère économique et l'échec du capitalisme dans les années 1930.

Faut-il désespérer ? Non car nos ennemis sont surtout forts de nos faiblesses : les « démocraties » ont leurs talons d'Achille : Xi Jinping a peut-être été trop rapide dans sa volonté de

remettre en question le leadership américain, la Russie est un désastre économique et démographique et la Turquie fait face à des déséquilibres économiques importants.

Notre défi est de ré-inventer la démocratie. Un premier pan est celui d'un capitalisme inclusif ; le second, l'assurance d'une plus grande stabilité via une plus forte sécurité intérieure et extérieure. À ce titre, la question des frontières est déterminante : l'Europe devrait mettre en place un système de contrôle dans la Méditerranée.

Les démocraties doivent se remettre au travail. Conserver la foi dans la défense des libertés est majeur. Soljenitsyne avait prévenu, si le matérialisme historique avait tué l'Union soviétique, le matérialisme des sociétés occidentales et la société de consommation, ainsi que la perte de foi en la liberté, pouvaient tuer la démocratie. Pour résumer, la liberté politique est de nouveau un enjeu central des sociétés du XXI^e siècle et la sécurité constitue un enjeu central pour la défense de cette liberté.

Le nouveau rapport de forces stratégique russo-américain et ses conséquences pour l'Europe

■ BRUNO TERTRAIS, DIRECTEUR-ADJOINT DE LA FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATÉGIQUE

Nous sommes peut-être, aujourd'hui, dans une « nouvelle guerre froide ». Pour la première fois depuis le début des années 1980, Moscou et Washington sont engagées dans une logique d'actions et de réactions, les deux partis justifiant leurs actions par ce que fait l'autre. Mais la situation apparaît moins dangereuse que la précédente guerre froide. Le risque de guerre nucléaire est moins important. Toutefois les dimensions de guerres informationnelles sont beaucoup plus développées. La différence tient aussi dans la manière dont se comporte la Russie de Poutine, qui montre plus d'« affect » que le pragmatisme soviétique d'autrefois. Le processus d'actions/réactions entre les deux pays est plus politique que militaire. En somme, cette « guerre froide 2.0 » se caractérise par un mélange entre le nationalisme

du XIX^e siècle, des éléments ressemblant aux confrontations sécuritaires du XX^e siècle et les enjeux technologiques du XXI^e siècle.

Sur le stratégique et le nucléaire, le cadre de maîtrise des armements risque de tomber : la Russie viole les traités, les États-Unis s'en retirent. On ne saurait pour autant, dans ce contexte, reparler de course aux armements. L'effondrement d'un cadre n'entraîne pas mécaniquement une telle reprise. À l'inverse, les traités SALT 1 et 2 ont relancé la course aux armements. Le traité New Start n'a en aucun cas réduit l'armement nucléaire des russes. La notion même de course aux armements est suspecte puisque, historiquement, celle-ci obéit à des dynamiques nationales plutôt qu'à des dynamiques bilatérales.

Côté occidental, si l'Alliance Atlantique va mal, l'Otan actuellement fonctionne. Les décisions unilatérales des États-Unis ne provoquent rien d'autre que du trouble. Mais s'installe aussi une confiance dégressive dans le leadership américain, qui augure mal de la manière dont l'Alliance peut fonctionner à l'avenir.

Des crises et des guerres sans fin ?

■ **LIEUTENANT-GÉNÉRAL GUY BUCHSENSCHMIDT**, ANCIEN COMMANDANT DE L'EUROCORPS

Le monde va-t-il mieux ? Oui, sur la base de critères objectifs, comme l'accès à l'eau potable, le pourcentage de mortalité infantile,... mais on observe aussi des détériorations : le nombre de conflits, globalement, augmente. Les causes en sont les nationalismes, les facteurs ethniques et religieux, la décolonisation, avec des États, dont le dessin des frontières génère plus de conflits qu'il ne permet d'en prévenir, l'émergence d'États multi-ethniques, la multiplication des États, les inégalités, la démesure de la finance, l'endettement des acteurs économiques, les questions de climat et d'écologie. Le bilan est donc à première vue mitigé.

Il est tout aussi difficile de savoir si l'Europe de la défense. Nous ne parvenons pas, entre les pays européens, à avoir des visions similaires sur les risques majeurs et les centres d'intérêts : les pays baltes n'ont pas la même vision stratégique des questions migratoires

que les pays du Sud de l'Europe. Il existe des cultures de politiques étrangères différentes et des préférences culturelle (ne demander pas aux pilotes français de piloter autre chose qu'un Rafale). À ces différences s'ajoute un processus décisionnel lourd, du fait d'un refus de céder une bonne part de la souveraineté nationale.

L'Europe de la défense existe toutefois à travers quelques réalisations : il y a 25 ans Mitterrand et Kohl ont créé une brigade franco-allemande et décidé la création d'un corps européen d'actions rapides (Eurocorps) richement doté d'équipements, de ressources humaines et financières. Il y a donc un embryon de défense européenne. On peut mentionner l'exemple de l'opération Artemis, placée sous la bannière européenne, qui a été montée rapidement, en dehors du cadre de l'Otan : c'est un exemple à suivre pour constituer l'Europe de la défense.

France-USA-Europe : quelle cohérence ?

■ **GUILLAUME LAGANE**, DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA STRATÉGIE - MINISTÈRES DES ARMÉES

La politique étrangère portée par l'administration Trump est, à de nombreux égards, nouvelle et déstabilisante pour les pays européens. Le Président américain, par ses tweets, envoie des messages politiques et diplomatiques, qui sont parfois contradictoires avec ce qui est défendu par le corps diplomatique américain. Cela a deux conséquences : d'une part, une perte de prévisibilité et de stabilité de la politique américaine en matière de défense et de sécurité ; d'autre part, une rupture avec la tradition américaine de soutien du multilatéralisme.

La montée des tensions entre les États-Unis et la France a poussé cette dernière à lancer une réflexion sur les initiatives à promouvoir à l'échelle européenne pour renforcer les capacités de défense : Initiative européenne d'intervention (IEI), coopération structurée permanente (CSP), fonds européen de défense. Ces initiatives reflètent les réactions française et européenne à une situation estimée nouvelle.

En même temps, la relation avec les États-Unis sur le plan de la défense et de la sécurité demeure excellente : nous avons une coopération en matière de renseignement qui est très profonde (comité Lafayette), une coopération opérationnelle importante (nos opérations au Sahel seraient impossibles sans l'appui financier et opérationnel des Américains). En réalité, la plupart de nos partenaires européens n'ont pas les moyens de faire sans eux (acheter des équipements militaires américains offre une police d'assurance, une garantie de soutien).

Il faut donc trouver un équilibre pour que les récentes initiatives européennes ne soient pas présentées comme susceptibles de remettre en question la relation transatlantique et l'Otan. Par exemple, le concept d'autonomie stratégique, cher à la France, peut être moins apprécié par nos partenaires européens soucieux de maintenir une bonne relation avec Washington. Il faut répondre à ces inquiétudes en montrant comment la nécessité d'augmenter notre autonomie en termes de capacités d'action, indépendamment des Américains, peut s'accompagner d'une plus forte solidarité avec eux, en dépit de l'administration Trump. Autonomie stratégique fait aussi référence à la puissance nucléaire qu'est la France et pose la question de la garantie nucléaire française vis-à-vis de la sécurité européenne. Quand les Européens pensent les relations avec les États-Unis, ils pensent immédiatement aux capacités de dissuasion du dispositif nucléaire américain, plus importantes que celles de la France.

Si, pour les Français, il est naturel de concilier souveraineté nationale et solidarité avec les Alliés, ceci ne l'est pas forcément pour les partenaires européens. Cela leur apparaît même contradictoire. Ils se méfient ainsi des initiatives françaises en matière de défense et de sécurité, pensant que, par le développement de l'Europe de la Défense, les Français chercheraient à affaiblir l'Otan. Il faut donc envoyer des messages politiques, symboliques, forts, d'assurance, comme l'annonce de réintégration du commandement militaire de l'Otan par le président Nicolas Sarkozy. Il faut aussi développer des partenariats concrets

avec les partenaires européens, à l'image du traité de Lancaster House entre la France et le Royaume-Uni ou des projets d'innovation d'équipements militaires, menés conjointement avec l'Allemagne.

Débat

Camille Grand, secrétaire général adjoint de l'Otan, convient que les relations transatlantiques se dégradent sans que cela n'empêche les institutions de coopérer. Le débat sur la nécessité pour les Européens de se prendre davantage en main, mis en avant par Trump, n'est pas nouveau. Il s'agit plus d'une position américaine que d'une position uniquement imputable à la nouvelle administration. Il y a même un réinvestissement américain dans la défense européenne au cours des dernières années. Au niveau européen, les avancées sont significatives mais rien n'est encore entériné à ce jour. Il faut donc rester prudent. L'UE doit investir à la hauteur de ses ambitions : les 500 millions d'euros de plus promis dans la recherche et le développement dans le domaine militaire, qui s'ajoute au deux milliards déjà existants, apparaissent comme un effort bien trop limité en comparaison avec les 13 milliards dépensés par les États-Unis. Il ne faut pas de duplication inutile mais faire en sorte que les différentes institutions puissent intervenir dans le même sens, en permettant à l'Union européenne d'agir plus facilement dans le cadre de l'Alliance atlantique quand il le faut, avec l'Otan ou seule quand l'occasion se présente. Tout cela demande à ce qu'on ne parle pas de compétition UE-Otan mais de coopération.

Nicole Gnesotto relève toutefois que les Européens au sein de l'Otan craignent que les États-Unis remettent en cause l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord, pierre angulaire de la sécurité collective dans l'Alliance. Elle décrit un climat de défiance, y compris parmi les plus atlantistes des Européens, plutôt que de coopération.

D'où, pour Louis Gautier, l'importance d'élever le débat sur les relations entre l'UE et l'Otan non pas en opposant les structures mais en portant la réflexion sur les modalités d'emplois conjoints des capacités militaires de l'UE et

de l'Otan et sur les synergies envisageables. Reste la question politique de fond : le risque que l'Otan devienne politiquement empêchée d'agir du fait d'un dissensus politique et de visions stratégiques parmi ses membres, qui comptent par exemple la Turquie. Serait-ce possible d'affirmer un pilier européen au sein de l'Otan ? Il y a des carences européennes face aux défis actuels de sécurité.

Autre source de tensions dans la relation UE-Otan, l'apparente dissonance du discours américain qui à la fois prône un « partage du fardeau » dans le financement de la sécurité dans l'Alliance et critique les initiatives européennes d'autonomie. Ceci s'explique du fait de la compétition entre les industries militaires et de défense des différents pays. À cet égard, Nicole Gnesotto estime que le Fonds européen de défense doit bénéficier aux seules industries européennes et ne pas inclure des industries américaines.

1.4 Table ronde 2 : Missions et avenir de l'Europe stratégique

La sécurité vue d'Allemagne

■ **BARBARA KUNZ**, CHERCHEUSE AU COMITÉ D'ÉTUDES FRANCO-ALLEMANDES DE L'IFRI

L'importance accordée aux questions de défense en Allemagne est nettement inférieure à celle accordée par la France. La défense ne rentre pas parmi les premières préoccupations des Allemands. Le débat sur l'augmentation du budget de la défense illustre l'absence de consensus sur le sujet. La chancelière Merkel et sa ministre de la défense sont prêtes à porter ce budget aux 2% du PIB demandés notamment par Trump tandis que même l'augmentation à 1,5% fait débat à l'intérieur de la coalition gouvernementale.

Il existe des préoccupations sécuritaires dans l'opinion sans que la réponse attendue soit forcément dans le domaine de la défense. Par exemple, le terrorisme soulève avant tout des questions liées aux renseignements, à la sécurité intérieure, voire aux politiques sociales et d'éducation dans la lutte contre la radicalisation. Autre exemple, les flux migratoires qui sont d'abord considérés à travers le problème des politiques de développement. La menace

la plus importante qui appelle une réponse dans la défense, du point de vue allemand, est la Russie.

Mais l'Allemagne garde une préférence pour la défense dans le cadre de l'Otan. Berlin est assez représentative d'une bonne partie des autres membres de l'UE pour qui le vrai cadre de défense est celui de l'Alliance atlantique. Cela explique l'appétence très minime pour un plan B post américain. De récents documents de défense allemands montrent très clairement que la préférence otanienne reste parfaitement intacte. Selon un sondage sorti le 26 octobre 2018, 82% des Allemands sont « assez convaincus » que les relations avec les États-Unis reviendront à la normale une fois que le président Trump aura quitté la Maison-Blanche. Plus largement, les Allemands ont toujours été relativement à l'aise dans cet ordre international et libéral maintenu par Washington et n'ont jamais eu envie d'un monde multipolaire.

Mais l'Allemagne n'oppose pas pour autant soit la défense européenne, soit l'Otan. Son manque d'appétence pour une Europe de la défense à la française ne signifie pas pour autant une opposition à celle-ci. Une étroite collaboration entre Paris et Berlin en termes de défense est possible mais en prenant garde contre ce qu'on pourrait qualifier de « marketing des idées » pour la faire avancer. L'Allemagne est plus représentative que la France des positions de nombre d'autres pays de l'UE, notamment de l'Est et du Nord, et peut donc jouer un rôle très important d'intégration de ces autres pays, avec lesquels elle a aussi une plus grande tradition de dialogue.

Par ailleurs, l'Allemagne peut avoir une politique otanienne sans forcément suivre les États-Unis dans toutes les occasions, comme on l'a vu contre l'intervention américaine en Irak en 2003. Il existe une certaine réticence aux interventions militaires extérieures. Il y a un groupe de pays en Europe, dont l'Allemagne fait partie sans en être le chef de file, dont la principale préoccupation sont des questions de défense collective, en particulier pour se protéger de la menace russe.

Débat

Les intervenants conviennent que le lancement par la France de l'IEI a pu troubler, notamment outre-Rhin, car il est survenu juste après l'annonce de la CSP et en dehors du cadre de l'Union européenne. Mais il est acté, d'une part, qu'il y aura une coordination entre l'IEI et la CSP (l'IEI est organisée en chantiers et certains d'entre eux pourraient devenir à termes des modules de la CSP), d'autre part, l'objectif de l'IEI est purement opérationnel, la France souhaitant voir se développer une culture stratégique commune entre partenaires, leur donnant les capacités de prendre l'initiative sur certaines opérations, soit en autonomie, soit avec l'appui de l'Otan ou de l'Union européenne. Bruno Tertrais ajoute que le lancement de l'IEI par la France s'explique du fait qu'elle souhaitait initialement une CSP limitée. Par ailleurs, l'initiative est une manière de maintenir la Grande-Bretagne post-Brexit dans l'Europe de la défense.

Pour Nicolas Baverez, l'Allemagne va (re)devenir un pays-clé de l'Europe de la défense, bien que Berlin ne se rende compte que maintenant des enjeux de défense et de sécurité auxquels il fait face à la suite des prises de position de l'administration Trump. Pour le moment, l'Allemagne reste incapable de participer à des opérations militaires. Il y a un début d'investissement mais qui reste faible considérant l'excédent allemand. Politiquement, on observe deux types de réactions allemandes face à Poutine et à Trump : une Allemagne tétanisée et une Allemagne réaliste. On remarque aujourd'hui davantage de réactions saines que de réactions « tétanisées ».

Beaucoup de bruit pour rien

■ **GÉNÉRAL VINCENT DESPORTES**, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS ASSOCIÉ À SCIENCES PO ET À HEC

À l'instar de Charles de Gaulle qui martelait « il faut que la défense de la France soit française », il faut aujourd'hui que la défense de l'Europe soit européenne. L'Amérique bascule vers l'Asie et pourtant l'Europe compte de plus en plus sur l'Amérique et croit en l'Otan, qui lui est subordonné. On pourrait dire, brutalement et au risque de choquer, que l'Otan

est devenu une menace pour la sécurité de la France et de l'Europe. Il ne nous reste plus que quelques années pour en prendre acte et construire enfin notre maturité stratégique.

Le monde a besoin d'Europe. Qu'on le veuille ou non, le monde qui nous a construit, celui qui est né le 25 juin 1945 à San Francisco, est aujourd'hui moribond. Notre monde affaibli et de moins en moins régulé par des organisations affaiblies a un profond besoin d'une Europe porteuse des valeurs humanistes, aux ambitions désormais raisonnables et facteur d'apaisement.

Pour jouer ce rôle indispensable dans et pour le monde, l'Europe doit être entendue et donc être militairement forte. Les valeurs ne valent que par la puissance de l'épée qui les défend. La voix ne porte qu'en fonction du calibre des canons. Aujourd'hui l'Europe est un continent presque sans voix car privé d'une puissance militaire commune.

Si, à cet égard, la France joue un rôle beaucoup plus important que l'Europe sur la scène internationale, elle sait aussi que plus aucune puissance moyenne ne peut disposer à elle seule de l'ensemble des capacités indispensables à sa défense. Hormis les États-Unis et probablement la Chine, la cohérence d'ensemble et l'exhaustivité des moyens ne peuvent exister désormais qu'au niveau supranational. Aussi la France comprend que l'avenir de sa défense ne peut-être qu'euro-péenne. Et une défense européenne libérée du nid pernicieux du parapluie américain.

Certes, l'UE demeure le premier partenaire commercial des États-Unis mais inexorablement l'Amérique se détourne de l'Europe et de l'Atlantique et bascule vers le Pacifique, nouveau centre de gravité de l'économie mondiale et des risques stratégiques. De plus en plus asiatiques et hispaniques, de moins en moins caucasiens, les Américains deviennent chaque jour un peu moins européens. Dès 2040, la population américaine d'origine européenne sera devenue minoritaire et le vieux réflexe de défense de la terre des ancêtres aura disparu. Le basculement américain vers le Pacifique est un choix pleinement partagé par l'opinion américaine. Bientôt seule une in-

fime minorité des Américains s'intéressera encore à notre continent. Les États-Unis, affranchis de leur dépendance énergétique à l'égard du Proche-Orient, pourront au mieux connaître des brefs regains d'intérêt pour l'Europe, ravivés par le comportement de Moscou.

N'imaginons pas que la tendance s'inversera une fois la page Trump tournée. Celle-ci n'est qu'une accentuation caricaturale d'un mouvement profond déjà bien perceptible sous la présidence Obama. Il est donc parfaitement déraisonnable pour l'Europe de lier son destin stratégique à une puissance dont les intérêts sont de plus en plus divergents des siens. Et de subordonner sa défense à une organisation, l'Otan. Celle n'est pas inutile, en particulier dans son rôle intégrateur. Elle a rendu des services considérables aux pays européens. Mais elle est devenue désormais plus dangereuse qu'utile car elle donne aux Européens un faux sentiment de sécurité, une trop bonne excuse pour mesurer leurs efforts de défense. Il y a eu et il y a encore un marchand de sable nucléaire, de la même manière il y a encore aujourd'hui un marchand de sable otanien.

L'Otan est devenu dangereuse aussi par son influence massive sur la culture stratégique et la norme américaine promue de la guerre dite « transformée ». Cette vision hautement technologique, outrancièrement onéreuse, nous prive par effet d'éviction, des moyens de gagner des guerres probables, des guerres combattues tous les jours, de la Mauritanie au Moyen-Orient.

La leçon de l'Histoire est claire : si les destins ne sont pas indissolublement mêlés, les alliances ne valent que tant que les intérêts stratégiques convergent. À ce sujet, l'assertion de De Gaulle n'a pas pris une ride à : « Les États n'ont pas d'amis. Ils n'ont que des intérêts ». Pour l'Europe de la défense un sursaut commun s'impose maintenant.

Fonds européen de défense, CSP, IEI, un bilan globalement positif ?

■ **NICOLAS GROS-VERHEYDE**, JOURNALISTE, AUTEUR DU BLOG BRUXELLES2

L'Europe de la défense n'est pas la reproduction d'une politique de défense au niveau na-

tional. Elle ne peut en avoir l'efficacité. Ce n'est pas une politique d'achat d'équipements, elle n'a pas de commandement centralisé, ni de forces d'intervention. Elle n'a pas comme objet la défense du territoire, qui est délégué à l'Otan, ni celui de la protection des citoyens. Elle n'a donc pas une bonne partie des attributions d'une politique de défense au sens classique.

En revanche, elle est un projet politique. Elle est une coordination des efforts des États membres de l'UE. Elle a une capacité d'intervention à l'extérieur de l'Union européenne, dans les missions de maintien de la paix. Elle possède une série d'outils supplémentaires, au-delà de ceux purement de défense, comme le corps européen des gardes-frontières (qui pourrait intervenir à l'extérieur), Europol, le parquet européen (qui va être compétent en matière terroriste), Galileo (le système de GPS directement concurrent du système américain, qui va donner une garantie d'indépendance en matière de positionnement satellitaires). Elle développe des instruments propres de défense, comme le Fonds européen de défense, la facilité européenne de paix et le fonds transport pour la mobilité militaire. Il existe enfin la CSP, qui permet plus de concertation que de coopération.

C'est la première fois qu'on a un ensemble aussi complet de propositions, qui regroupent les aspects opérationnel, industriel, capacitaire et sécuritaire intérieures et extérieures. Si la facilité européenne de paix, qui est un regroupement de lignes budgétaires pré-existantes et que la mobilité militaire s'appuyant sur les réseaux transeuropéens, relèvent plutôt de l'habillage politique, le Fonds européen de défense est effectivement un instrument nouveau. Il comprend aujourd'hui 500 millions d'euros pour la recherche. On devrait passer à 1,5 milliard. Même si l'on obtient qu'un milliard, on est déjà dans quelque chose de très notable.

Débat

Pour Louis Gautier, l'Europe ne pourra réaliser une politique industrielle qui ne serait pas adossée à des définitions de capacités, à des besoins opérationnels et donc à une réflexion

stratégique. Une véritable politique européenne de défense ne peut pas être réduite aux développements capacitaires, sans doute formidables, qu'apporte le Fonds européen de défense. Celui-ci doit s'interroger sur ses ordres de priorités. S'il a pour effet de favoriser des compétitions européennes fratricides et inutiles ou de renforcer la présence de l'industrie américaine sur notre sol, « on aura collectivement dépensé beaucoup d'argent dans une affaire complètement inutile » : « Si on dédouble les chaînes de production, comment on l'a fait en matière de lanceurs spatiaux, on aura tout faux ! » Il importe de définir avant tout nos priorités capacitaires et technologiques pour éviter que l'Europe soit dépassée technologiquement alors qu'elle reste loin derrière les chiffres de recherche et développement américain et chinois. Même en additionnant toutes les contributions des États membres de l'UE, nous sommes très loin du compte.

Outre ce défi technologique majeur pour rester dans la course technologique militaire, il y a aussi l'exigence de cibler des capacités qui doivent être au premier rang de nos priorités pour la défense de nos intérêts.

En pratique, au risque de provoquer, Nicole Gnesotto considère qu'il ne faut pas laisser le leadership du volet défense à la Commission. Ce serait contreproductif par rapport aux intérêts européens : « Par définition la Commission n'a pas de dimension politique. »

2. Consultation citoyenne

Nombre de participants : 100

2.1 Descriptif de la consultation

Dans le cadre des consultations citoyennes lancées en France et à travers l'Union européenne pour permettre aux citoyens de débattre de l'Europe d'aujourd'hui et de demain, la Mission Lille Eurométropole Défense Sécurité (MLEDS) et l'Institut Jacques Delors ont organisé le 25 octobre 2018 une telle consultation destinée en particulier aux étudiants de la métropole lilloise. Animé par Nicole Gnesotto, vice-présidente de l'Institut Jacques Delors, cet échange d'une heure s'inscrivait dans le cadre de la 8^e édition des Ateliers de la Citadelle, conférence annuelle consacrée à l'Europe de la défense. Avec le spécialiste des questions de défense, Louis Gautier, comme expert, la consultation a permis au public présent d'exprimer ses attentes et préoccupations à l'égard de l'Europe dans ce domaine et de formuler diverses propositions au cours du débat.

2.2 Attentes et préoccupations sur l'Europe de la défense

- L'enjeu de **la concurrence**. La question a été soulevée alors que la Belgique venait de préférer l'achat de F-35 américains à du matériel européen. L'exacerbation de la compétition entre industries de défense européennes et mondiales aboutit à ce que des alliances entre entreprises européennes soient gâchées. La concurrence paraît prendre le pas sur la construction d'une industrie européenne de la défense qui puisse résister « aux deux éléphants que sont les États-Unis et la Chine » dans ce secteur.
- L'enjeu de **l'engagement**. On constate un désengagement des grands corps de l'État parmi les réservistes : « Qui aujourd'hui est prêt à passer un an à servir la République et se retrouver ensuite avec leurs camarades d'écoles avec un an de retard ? » Les élites de la Nation doivent montrer l'exemple. Il s'agit moins de s'engager sur un an que sur un projet, au sein

d'un collectif, sur la base d'une vision commune à construire. Celle-ci manque en Europe sur les questions de défense, ce qui explique sûrement l'impression de désaffection des jeunes générations en dépit d'une réelle demande. Les jeunes sont enthousiastes à l'idée de s'engager dans des projets type « service civique » mais se disent très peu informés sur ces projets.

Observation de Louis Gautier : La question de la mobilisation des élites en France est une réelle préoccupation. Les générations qui ont fait le service militaire se sont vues proposées d'entrer dans la réserve citoyenne, mais c'est un engagement limité, par rapport à ce qu'on pouvait faire via le service national. Il existe toutefois des initiatives prises dans certains lycées, avec des classes « Défense et citoyenneté ». Plus largement, les interventions soulignent qu'on meurt avant toute chose pour sa patrie et non pour un pays européen lointain, ce qui soulève le problème du sentiment d'appartenance à l'Europe. Cela n'empêche toutefois pas de coopérer dans l'OTAN ou en matière européenne.

Observation de Nicole Gnesotto : Les années qui viennent vont demander un engagement des jeunes, simplement pour la défense des valeurs démocratiques en Europe. Le plus grand danger qui menace les États membres, c'est la remise en cause de l'État de droit, sachant que la démocratie n'est plus un fleuve irréversible.

- L'enjeu des **symboles et du patriotisme**. Quand on regarde les deux conflits mondiaux, parmi les causes, on retrouve les nationalismes. Serait-il possible de dépasser ces frontières symboliques, ces nationalismes, en proposant des symboles communs, comme en remplaçant progressivement les drapeaux nationaux par le drapeau européen, en établissant un uniforme commun et éventuellement en introduisant une langue commune au sein des armées, comme l'esperanto ? Se-

lon un général actif présent, à la tête d'un état-major multinational, les uniformes nationaux ne posent pas un problème. L'uniforme national ne doit pas être un outil d'exclusion, mais d'intégration. C'est un symbole d'identité, de fierté, qui doit être vu avec une démarche positive, intégrative. L'intégration européenne devrait fonctionner par agrégation et non par oblitération.

Observation de Nicole Gnesotto : Cette régression de la place des symboles vient des négociations de la Constitution européenne, devenue traité de Lisbonne, lors desquelles la mention et la reconnaissance des symboles européens (drapeau, hymne,...) ont été retirées des textes. Plus largement, sur le fond, l'objectif est d'avoir une vision commune plutôt qu'une langue commune. En somme, il faut que l'Europe parle d'une seule voix mais dans toutes ses langues.

Observation de Louis Gautier : Pourquoi, pour les opérations européennes, n'y aurait-il pas une plus grande visibilité laissée aux symboles européens ? Il y a un besoin d'appropriation du projet et de retour à l'idéal européen initial, i.e. trouver un sens en commun et dépasser les nationalités, avec le sentiment qu'il y a quelque chose à faire valoir en commun et donc à défendre en commun.

- L'enjeu du **leadership**. L'UE, en matière de défense, est un nouvel acteur qui doit trouver sa place. Il faut un leadership fort dans les opérations : l'Otan fonctionne bien car il y a un leadership fort. Cela serait-il envisageable en Europe ? Pour le moment, c'est surtout la vision française qui s'impose et qui est contestée par les autres. La doctrine française explique, en matière de dissuasion, que la défense des intérêts vitaux de ses alliés est une composante des intérêts vitaux de la France. Il est nécessaire d'avoir un pouvoir de décision politico-militaire robuste.

2.3 Diverses propositions

- **Européaniser le service national**. Il serait intéressant d'intégrer une di-

mension européenne au sein du service national en France, non pas pour parler d'interopérabilité, mais plus pour intégrer la défense dans une dimension européenne, civilo-militaire. Pourquoi ne pas avoir une réflexion sur le service national dans l'Union européenne, quitte à ne pas parler de service national mais de service européen ?

- **Généraliser la brigade franco-allemande** au niveau européen. Modèle du genre, la brigade franco-allemande est un concept qui mériterait d'être généralisé au niveau européen, entre nations qui s'entendent bien. Cela dépend des volontés étatiques et politiques. À l'heure du Brexit, il faudrait aussi envisager une coopération franco-britannique plus poussée en matière de défense.

- **Créer une culture militaire commune.** La défense européenne peut se créer par agrégation et non par oblitération, qui correspondrait à la volonté d'un de prendre le leadership sur les autres. L'enjeu est de créer une culture militaire commune, qui n'existe pas aujourd'hui.

Directeur de la publication : Sébastien Maillard ■ La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source ■ Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) ■ L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution ■ Version originale ■ © Institut Jacques Delors